Ville de Tremblay-en-France

Tremblay verte et durable Pour un avenir préservé

Sauvegarde d'hectares boisés et classés, développement de la géothermie et des transports publics, réduction des déchets ... La municipalité place, depuis de nombreuses années, le développement durable au cœur de son action. Panorama d'actions concrètes.

Bien avant la large médiatisation de la question environnementale, la ville de Tremblay et son député-maire, François Asensi, intervenaient déjà pour préserver et soustraire à l'urbanisation son patrimoine de bois et de verdure, ainsi que les 500 hectares de terres agricoles au Vieux-Pays. Depuis, la ville s'est aussi engagé pour répondre aux enjeux du réchauffement climatique, à la préservation de la biodiversité ou encore à la limitation des pollutions. Dans ses politiques urbaines, mais aussi dans les pratiques des services municipaux : mise en place du tri sélectif dans les bâtiments communaux, évolution des produits d'entretien utilisés par le personnel, actions de sensibilisation aux démarches éco-citoyennes...

Privilégier les énergies propres et durables

La municipalité a su prendre très tôt la mesure de l'intérêt des énergies renouvelables. Dès 1982, elle lançait la construction de son réseau de chauffage géothermique qui a depuis était étendu. Aujourd'hui, plus de 4 000 logements sociaux sont chauffés ainsi, les deux tiers sont alimentés en eau chaude sanitaire. Des équipements municipaux comme la piscine Delaune ou le gymnase Guimier bénéficient de cette énergie propre. Tremblay a fait le choix d'utiliser des énergies alternatives aux énergies fossiles comme le pétrole ou le gaz, dont le coût augmente et restera à un niveau très élevé. La ville favorise aussi l'utilisation d'autres sources d'énergies non-polluantes comme en témoignent les panneaux solaires installés au gymnase Cerdan.

Des constructions aux normes nouvelles

La ville est attentive à la haute qualité environnementale des constructions nouvelles ou rénovées. L'amélioration des performances énergétiques des bâtiments par une meilleure isolation thermique, l'installation de système de chauffage plus économe et moins dispendieux en gaz à effet de serre (GES) sont des priorités dans les opérations de construction et de rénovation urbaine. Ainsi, les travaux de réhabilitation du gymnase Gabriel Jacquart, prévus au printemps 2011, intégreront ces choix. À l'îlot Prévert, des conventions ont été signées avec les bailleurs pour intégrer systématiquement la norme BBC (Bâtiment basse consommation) sur toutes les nouvelles constructions de logements collectifs. Un double objectif : réduire les consommations pour limiter les factures des locataires, tout en limitant les rejets de CO2 dans l'atmosphère.

Protéger l'environnement

Ces dernières années, les initiatives n'ont pas manqué pour réduire les déchets, préserver la biodiversité ou maîtriser les consommations énergétiques: mise en place du tri sélectif, ouverture de la déchèterie intercommunale sur la ZAC CDG, nouvelles collectes, installation de containers enterrés à Prévert. C'est aussi le maintien et la défense d'un service public de l'eau via la Régie communale d'eau potable, une meilleure récupération des eaux de pluie, le recyclage de matériaux pour la réalisation des voiries, le développement des éclairages publics basse consommation... Du côté des espaces verts, de nouvelles techniques ont permis une nette diminution des produits chimiques et de la consommation d'eau d'arrosage. C'est le cas du paillage dans les massifs. Les jardiniers ont recours à des huiles biologiques pour les tronçonneuses et les tracteurs. Par ailleurs, un nouveau plan de gestion du bois est mis en place pour anticiper les évolutions climatiques.

Développer les transports publics

Bien qu'elle n'ait pas compétence en matière d'organisation des transports, la ville apporte une importante aide financière à plusieurs lignes : lancement du réseau T'Bus en 2006, Allobus (devenu Fileo) pour rejoindre la plateforme aéroportuaire en horaires décalés, transports scolaires, associatifs... Soit une enveloppe de près de 1,5 million d'euros chaque année. La ville continue par ailleurs à s'engager fortement pour une amélioration de la ligne B du RER. La réalisation récente du pôle multimodal du Vert-Galant offre aux usagers, des conditions d'accès modernes et confortables aux transports en commun. Pour faciliter au quotidien le déplacement des Tremblaysiens et offrir une alternative à la voiture, la ville a développé par l'intermédiaire du Syndicat intercommunal SEAPFA, un réseau de pistes cyclables avec les villes voisines et des parcs de stationnement. Une autre ligne de piste cyclable va être finalisée fin 2011. Elle traversera la ville de part en part, du Vieux-Pays au Vert-Galant.

De nouveaux réflexes

Les achats et les modes de gestion des services municipaux n'échappent pas non plus au principe d'éco-responsabilité. La ville a introduit des clauses économiques, sociales et environnementales dans la passation des marchés publics. Par exemple, depuis plusieurs années, le service des Espaces verts travaille en étroite collaboration avec les services Voirie et Bâtiment pour que la problématique de développement durable soit prise en compte dès la conception des nouveaux projets. Avec le même souci, la commune souhaite aujourd'hui installer des containers poubelles différenciés à chaque manifestation publique. Pour continuer son travail sur la connaissance de la biodiversité et maintenir un équilibre écologique, la ville a adhéré à la charte de l'observatoire de la biodiversité de Seine-Saint-Denis, veut classer en réserve naturelle le ru du Sausset, implanter de nouveaux jardins familiaux, mais vient d'instaurer un partenariat avec l'Union nationale de l'apiculture française pour l'installation de ruches sur Tremblay.